



Conseil économique et social

Distr. générale
13 avril 2001
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1997-2000), présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. The American Jewish Committee | 2 |
| 2. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale..... | 5 |
| 3. Félix Varela Center | 8 |
| 4. Global Education Associates | 11 |
| 5. International Association for Impact Assessment..... | 14 |
| 6. Union internationale des transports routiers | 17 |
| 7. Alliance internationale Save the Children..... | 20 |
| 8. International Society for Traumatic Stress Studies..... | 23 |
| 9. World Evangelical Fellowship | 26 |
| 10. World Resources Institute..... | 28 |

1. The American Jewish Committee

Statut consultatif spécial accordé en 1997

Fondé en 1906, l'American Jewish Committee (AJC) s'emploie à accélérer les progrès de la démocratie dans l'histoire, à favoriser l'avenir de la liberté dans un monde plus pacifique, plus humain et plus juste pour tous. Il défend les droits et les libertés des Juifs et les droits fondamentaux de chacun dans le monde entier et s'efforce d'éliminer l'antisémitisme et d'autres formes voisines d'intolérance. Au niveau international, il favorise l'harmonie et l'entente entre divers groupes religieux, ethniques, raciaux et sociaux. Il cherche à améliorer les relations humaines et à faire progresser la justice et vante les mérites de l'établissement et de l'application de normes de l'ONU en tant que meilleur moyen de promouvoir la démocratisation, les progrès sociaux et l'amélioration des niveaux de vie dans une plus grande liberté.

Participation aux réunions et conférences de l'ONU et aux sessions des organes subsidiaires du Conseil

Chaque année entre 1997 et 2000, des représentants du Comité ont assisté à des réunions de la Commission de la condition de la femme, notamment à la session extraordinaire de juin 2000 de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 ». Des membres de l'AJC ont aussi fait partie du Comité d'accueil à New York pour « Les femmes en l'an 2000 ». Des représentants du Comité ont en outre pris part aux réunions de la Commission des droits de l'homme en y présentant des exposés oraux sur la liberté religieuse, la discrimination raciale, les droits de la femme ainsi qu'aux sessions de la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme. Un représentant du Comité a participé à la consultation spéciale du Haut Commissaire aux droits de l'homme avec les organisations non gouvernementales tenue pendant la session du Conseil économique et social en 1998 à New York (« Vienne+5 »). Un participant a également pris part à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la population et le développement (« Le Caire + 5 ») tenue à New York en 1999. Un représentant du Comité a assisté à la cinquième session d'urgence de la Commission des droits de l'homme organisée en octobre 2000 et y a présenté oralement des observations.

En outre, un représentant du Comité a exercé les fonctions de Président du Comité directeur de la Coalition des organisations non gouvernementales des États-Unis (organisée par le Franklin and Eleanor Roosevelt Institute) qui a réuni plus de 120 organisations non gouvernementales nationales pour commémorer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un guide d'activités communautaires intitulé *In Your Hands* a été largement distribué et utilisé à travers les États-Unis à l'occasion de séminaires et de manifestations organisés pour célébrer cet anniversaire.

Des représentants du Comité ont participé aux réunions préparatoires régionales de la Conférence mondiale contre le racisme, organisées à Strasbourg et à Santiago, en octobre et en décembre 2000 ainsi qu'à la Conférence préparatoire de mai 2000 organisée à Genève.

Au cours de la période à l'examen, des représentants du Comité ont continué d'assister aux séances de la Troisième Commission de l'Assemblée générale et ont participé avec des représentants auprès de cette commission à des réunions ou séminaires officiels, dont en 1998 un séminaire sur le renforcement des mécanismes de la Commission des droits de l'homme. En 1997, un représentant de l'AJC a organisé une réunion avec le Rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse de la Commission des droits de l'homme. En 2000, l'Institut Jacob Blaustein a organisé une consultation d'experts avec le Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des défenseurs des droits de l'homme.

Des représentants du Comité ont pris part à des réunions et/ou ont organisé des consultations avec des membres de plusieurs organes ou organismes du système des Nations Unies. À titre d'exemple, le 13 décembre 1999, le Comité a organisé un dîner-débat au cours duquel le Secrétaire général Kofi Annan, conférencier d'honneur, s'est vu décerner la National Leadership Award. Le Haut Commissaire aux droits de l'homme, a pris part à des consultations sur les mécanismes relatifs aux droits de l'homme, organisés par le Blaustein Institute et le Carter Center, en mai 1998. En juin 2000, une autre consultation avec le Haut Commissaire a été tenue au sujet de la mise en commun des informations relatives aux droits de l'homme.

Coopération avec les organes et les institutions spécialisées du système des Nations Unies

En avril 1999, l'American Jewish Committee a versé une contribution de 200 000 dollars au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au titre de l'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, suite à la crise du Kosovo.

Entre septembre 1997 et septembre 2000, des responsables du Comité se sont entretenus avec des chefs d'État ou des ministres des affaires étrangères de plus de 50 pays lors de consultations privées organisées à l'occasion du Sommet du Millénaire de l'ONU et de l'ouverture de la session de l'Assemblée générale, et des pays aussi divers que l'Allemagne, l'Argentine, le Bénin, le Chili, Chypre, la Jordanie, le Kenya, l'Indonésie, la Pologne, le Qatar, le Sri Lanka et le Viet Nam étaient représentés.

Le 31 août 2000, un membre du Comité exécutif du Comité a pris part au Sommet du Millénaire des personnalités religieuses pour la paix dans le monde, organisé avant le millénaire, au cours duquel il a fait une déclaration sur le judaïsme et l'environnement.

Publications

L'Université des Nations Unies a publié en 2000 un article rédigé par un membre du personnel du Comité intitulé « Building global awareness: NGO and the enforcement of norms », dans le volume intitulé *Kosovo and the Challenge of Humanitarian Intervention*. Un représentant du Comité s'est attaché au développement des droits fondamentaux des femmes dans son introduction à un recueil de documents des Nations Unies publié en 1999 par l'American Bar Association et intitulé *The*

International Human Rights of Women: Instruments of Change. Un représentant du Jacob Blaustein Institute for the Advancement of Human Rights du Comité a écrit des articles sur les programmes de l'ONU relatifs aux droits de l'homme qui figurent dans la collection intitulée *A Global Agenda: Issues before the General Assembly*, publiée chaque année (1997, 1998 et 1999) par l'Association des États-Unis pour les Nations Unies.

Autres activités

Au printemps 2000, l'American Jewish Committee a coparrainé une exposition au Siège de l'ONU à New York, intitulée « Visas for Life ».

Entre 1997 et 2000, le Comité a noué de nouveaux partenariats avec des communautés et des organisations juives, dans les pays ci-après : Argentine, Australie, Costa Rica, Mexique, République slovaque et République tchèque, ainsi qu'avec le United Nations Watch, une organisation non gouvernementale dont le siège est à Genève (Suisse).

Un représentant du Comité est membre du Bureau de la section relative aux droits de l'homme de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Un représentant du Comité s'est vu décerner la Eleanor Schnurr Award par la Conférence des représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies pour la qualité exceptionnelle des services fournis à l'appui des travaux de l'Organisation des Nations Unies. Un représentant du Blaustein Institute a été invité à prendre la parole lors du colloque organisé en juillet 2000 au Siège de l'ONU par la Mission permanente de la Bosnie-Herzégovine pour commémorer le massacre survenu à Srebrenica cinq ans auparavant et examiner les enseignements tirés.

2. Centro Nazionale di Prevenzione e Difesa Sociale

Statut consultatif spécial accordé en 1989

Au cours de la période considérée, le Centro Nazionale di Prevenzione Difesa Sociale (CNPDS) a poursuivi ses activités multidisciplinaires de recherche et d'étude par l'intermédiaire de ses comités permanents spécialement versés dans les domaines juridique, économique et sociologique. Il a également organisé plusieurs réunions internationales avec le Conseil consultatif professionnel et scientifique international (ISPAC) du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Les initiatives suivantes ont été menées au niveau international en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies :

1997

Le CNPDS a organisé avec l'ISPAC et en coopération avec l'Office des Nations Unies à Vienne et la Division de la prévention du crime et de la justice pénale, une conférence internationale sur le thème : « Criminalité violente et conflits : vers des mécanismes d'alarme précoce et de prévention » (Courmayeur Mont-Blanc (Italie), 4-6 octobre).

Le CNPDS a organisé sous l'égide de l'UNESCO et en coopération avec la Commission nationale italienne auprès de l'UNESCO, un séminaire international sur le thème : « Le système scolaire : pluralisme culturel et processus de globalisation économique et technologique » (Courmayeur Mont-Blanc, 28-30 novembre).

1998

Le CNPDS a organisé avec l'ISPAC la conférence internationale sur le thème : « Responding to the Challenges of Transnational Crime » en coopération avec l'Office des Nations Unies à Vienne et le Centre pour la prévention internationale du crime (Courmayeur Mont-Blanc, 25-27 septembre).

Du 5 au 8 mai a été organisée, à Courmayeur Mont-Blanc (Italie), grâce à l'assistance du CNPDS et de l'ISPAC, une réunion officieuse des présidents et du rapporteur général désignés pour préparer la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale (Rome, juin-juillet 1998).

1999

Le Colloque international sur la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée s'est tenu (Rome, 26-27 février) au Sénat d'Italie avec la participation active du CNPDS.

Du 5 au 11 septembre, le CNPDS a participé au XVIe Congrès international du droit pénal (Budapest) et présenté une importante contribution à cette occasion.

Le CNPDS a contribué à la préparation scientifique du dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (Vienne,

avril 2000) en organisant (Courmayeur Mont-Blanc, 24-26 septembre) le IXe Colloque mixte sur le thème « Délinquants et victimes : transparence et équité du système de justice » en coopération avec les quatre principales organisations engagées dans le domaine du crime (l'Association internationale de droit pénal, la Société internationale de criminologie, la Société internationale de défense sociale et la Humane Criminal Policy, et la Fondation internationale pénale et pénitentiaire) sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Le rapport du Colloque a été présenté au Congrès des Nations Unies.

Le CNPDS a organisé avec l'ISPAC et l'UNICRI (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice) et en collaboration avec l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, une conférence internationale sur le thème « Relever le défi de la corruption » (Milan, 19 et 20 novembre). La conférence a contribué concrètement à l'élaboration d'une convention des Nations Unies sur la corruption en proposant d'envisager officiellement de créer un groupe d'experts (Annexe 5).

2000

Dans le cadre du dixième Congrès des Nations Unies, le CNPDS a organisé le 12 avril avec l'Association internationale de droit pénal, la Société internationale de criminologie, la Société internationale de défense sociale et la Humane Criminal Policy, ainsi que la Fondation internationale pénale et pénitentiaire, une réunion subsidiaire sur le thème « Expériences réelles dans le domaine de la médiation et de la justice réformatrice : difficultés rencontrées et perspectives d'application » au cours de laquelle il a été procédé à une évaluation « raisonnée » de certaines des expériences types symbolisant l'état d'évolution des politiques de médiation et de réforme.

Du 10 au 11 avril, le CNPDS, en coopération avec l'UNICRI et l'ISPAC, a aidé à organiser l'un des quatre séminaires officiels consacrés à la lutte contre la corruption.

Le CNPDS a organisé avec l'ISPAC et en coopération avec le Service de prévention du terrorisme de l'ONU ainsi que de l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime de l'ONU, la conférence internationale sur l'amélioration de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme (Courmayeur Mont-Blanc, 22-24 septembre) dont l'objectif était d'élargir la gamme des ripostes contre le terrorisme et créer de nouvelles stratégies en faveur de la prévention et de la lutte contre cette forme inhumaine de conflit.

Le CNPDS a organisé sous l'égide de l'UNESCO et en coopération avec la Commission nationale italienne auprès de l'UNESCO, le Séminaire international sur le thème « Localism and Globalization. Cultural Differences and Educational Backgrounds in Today's Complex World » (Courmayeur Mont-Blanc, 1er-2 décembre), qui était axé sur les problèmes engendrés dans la société d'aujourd'hui par l'opposition de forces antagonistes, telles que les processus de mondialisation économique et culturelle et la multiplication de problèmes locaux et sectoriels.

Le CNPDS a pris une part active dans l'organisation en Italie de la Conférence de signature par des personnalités politiques de haut rang de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles qui s'y

rapportent (Palerme, 12-15 décembre). Dans ce même cadre, le CNPDS a également coorganisé un colloque sur l'état de droit dans le village planétaire : souveraineté et universalité (Palerme, 12-14 décembre), une réunion subsidiaire sur les stratégies de prévention de la criminalité transnationale organisée : rôle des organisations non gouvernementales organisée avec l'ISPAC et la municipalité de Palerme (Palerme, 13-14 décembre) et un forum en faveur d'une action mondiale contre le trafic d'êtres humains (Catania, 14 décembre). Plus de 400 délégués, experts et représentants d'organisations non gouvernementales y assistaient ainsi qu'un grand nombre de ministres des affaires étrangères et des relations extérieures des pays signataires de la Convention.

Au cours de la période considérée, le CNPDS a soutenu le Réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale en apportant, avec l'ISPAC son soutien organisationnel et technique à l'UNICRI lors des douzième, treizième, quatorzième et quinzième réunions de coordination du programme commun du Réseau du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, tenues à Courmayeur Mont-Blanc en 1997, 1998, 1999 et 2000, respectivement.

L'Office des Nations Unies à Vienne a invité le CNPDS, par l'intermédiaire de l'ISPAC, à élaborer un rapport d'étude sur le renversement de la charge de la preuve relativement aux biens et profits obtenus illicitement dans le contexte de la lutte contre l'économie criminelle. La recherche se poursuit en collaboration étroite avec le Département des sciences juridiques de l'Université de Venise, sur la base d'études très détaillées, compte tenu du cadre normatif des systèmes juridiques dominants et des difficultés inhérentes aux divers régimes constitutionnels, pénaux et administratifs des pays de toutes les régions du monde et de leurs incidences.

3. Félix Varela Center

Statut consultatif accordé en 1997

Les principales activités du Félix Varela Center (FVC) ont tourné autour du programme « Ethics and Culture for a sustainable development » (Éthique et culture au service du développement durable), programme d'éducation, de communication et de recherche axé sur l'éthique et visant à diffuser des informations sur le nouveau concept de développement durable dont l'ONU assure la promotion et à enseigner les valeurs qu'il incarne. L'essentiel des réunions des Nations Unies auxquelles le Félix Varela Center a participé avait trait au développement durable.

Objectifs

- a) Contribuer à favoriser l'instauration d'un nouvel ordre économique et politique mondial fondé sur le droit des peuples à la paix, à la souveraineté, à un échange équitable, à un transfert de ressources financières et technologiques, à la préservation de la nature et à la satisfaction des besoins humains fondamentaux des populations;
- b) Étudier et promouvoir les droits de l'homme conçus comme droits universels et indivisibles;
- c) Participer à l'exécution de projets humanitaires communautaires en collaboration avec des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux et étrangers.

Participation aux travaux du Conseil, à ceux de ses organes subsidiaires et aux conférences des Nations Unies

Le Félix Varela Center a assisté aux travaux ci-après :

- a) Commission des droits de l'homme, cinquante-troisième session, Genève, 10 mars-8 avril 1997;
- b) Commission des droits de l'homme, cinquante-quatrième session, Genève, 16 mars-24 avril 1998;
- c) Commission du développement social, trente-sixième session, New York, 10-20 février 1998;
- d) Commission du développement social, trente-septième session, New York, 9-19 février 1999;
- e) Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, première et deuxième sessions, New York, 17-28 mai 1999 et 3-14 avril 2000;
- f) Vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives, Genève, 26-30 juin 2000;

- g) Forum Genève 2000, Genève, 22-30 juin 2000;
- h) Forum du Millénaire, nous, les peuples, New York, 22-26 mai 2000.

Autres activités

En 1997, le FVC a tenu six ateliers et séminaires préparatoires nationaux à une conférence internationale sur le thème « Éthique et culture du développement : instauration d'une économie durable ».

La conférence a eu lieu en 1998. Y ont assisté des organisations et personnalités de 25 pays ainsi que 190 participants nationaux et 160 participants étrangers. Au lendemain de la conférence, un forum permanent a été établi, dans le but d'aider à parvenir par consensus à un autre type de développement durable social à Cuba.

De 1998 à 2000, suite aux accords conclus lors de la conférence, le FVC a organisé 80 séminaires et ateliers sur différents aspects du développement durable (santé, entreprise socialement responsable, cartes vertes, etc.). Des habitants de diverses provinces cubaines ont participé à ces activités dont certaines se sont déroulées en dehors de la capitale. Au total, 10 000 personnes y ont pris part.

Dans le cadre de ce programme, le FVC a distribué aux niveaux national et international, à 1 400 personnes dans 40 pays, un bulletin électronique mensuel contenant notamment des informations sur l'ONU.

En mai 2000, le FVC a ouvert au public son centre de documentation sur le développement durable où des documents des Nations Unies sont disponibles.

La quasi-totalité des publications du FVC au cours de cette période ont été consacrées au développement durable, comme par exemple les ouvrages ci-après :

- a) *Travaux de la Conférence internationale sur l'éthique et la culture : instauration d'une économie durable* (anglais et espagnol), 1998;
- b) *Bioética desde una perspectiva cubana* (Bioéthique dans une perspective cubaine), 1998;
- c) Juan Antonio Blanco : *Tercer Milenio. Una visión alternativa de la postmodernidad*. (Troisième millénaire : une autre vision du postmodernisme), troisième édition, 1998;
- d) Paul Hawken, *La Ecología del Comercio* (L'écologie du commerce), 1999;
- e) Mara Fuentes Avilas : *Mediación en la solución de conflictos* (Médiation dans le règlement des conflits) 2000;
- f) Aurora Camacho Barrero et Liliana Ariosa Rocha : *Diccionario de Términos Medio Ambientales* (Dictionnaire de l'environnement), 2000;

Toutes les publications ont été distribuées gratuitement à 1 000 universités et centres d'enseignement et de recherche à Cuba.

Le FVC organise tous les ans une cérémonie de remise du prix Elena Gil et d'autres distinctions pour la promotion des droits de l'homme et d'une éthique humaniste. L'année dernière, le prix est allé à l'ouvrage argentin « Learning with Chil-

dren: Education for Human Rights » (Apprendre avec les enfants. Enseignement des droits de l'homme).

Compte tenu du rôle éducatif qu'il joue, le Centre a distribué gratuitement la vidéo « In search of happiness » (À la quête du bonheur) (1998, 43 mn) aux universités et centres d'enseignement du pays. Certaines des publications ainsi que la vidéo sont actuellement utilisées dans le cadre de programmes universitaires consacrés à l'éthique, à la bioéthique et à la sociologie.

Enfin, des projets communautaires sur l'enseignement écologique et l'hygiène du milieu ont été menés dans la capitale du pays, notamment le projet Cartes vertes avec les enfants et le projet en faveur des personnes âgées avec des individus du troisième âge.

4. Global Education Associates

Statut consultatif spécial accordé en 1989

Le Global Education Associates (GEA) est une association composée de particuliers et d'institutions affiliées basés dans plus de 90 pays et qui oeuvre pour la promotion de systèmes mondiaux propres à assurer l'intégrité écologique, la paix, les droits de l'homme, le bien-être économique et social et la participation démocratique, en faisant notamment en sorte que les populations déshéritées et marginalisées issues de traditions culturelles et religieuses diverses puissent faire entendre leurs voix et leurs points de vue. Pour ce faire, le GEA :

- a) Réunit des responsables et parties prenantes de cultures et de souches diverses pour partager le fruit de leur expérience et de leur analyse, proposer des solutions communes et établir des stratégies, alliances et partenariats pour résoudre des problèmes mondiaux cruciaux;
- b) Éduque par le biais de stages, séminaires et ateliers interactifs ainsi que de publications qui inspirent, informent et donnent aux individus la possibilité de devenir de véritables citoyens du monde;
- c) Lance des projets, dynamise des mouvements et établit des partenariats qui favorisent la réalisation des objectifs de cette mission.

Participation aux travaux du Conseil et aux conférences et réunions des Nations Unies

Le GEA a participé aux travaux des comités préparatoires du Sommet mondial pour les enfants et à ceux des comités des ONG préparant la conférence mondiale sur le racisme. Ses représentants ont suivi les auditions tenues à l'intention des ONG et du secteur des entreprises par le secrétariat du financement du développement et assisté aux réunions préparatoires sur le financement du développement. Le GEA a participé aux assemblées générales de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (statut d'observateur à l'Assemblée générale) tenues à Montréal (Canada) et à Amman (Jordanie). Il a également assisté aux sessions de la Conférence des parties chargé de l'examen du Traité sur la non-prolifération tenue au Siège de l'ONU en mai 2000 et aux travaux de la Conférence qui vient de s'achever sur le commerce illicite des armes légères, au Siège de l'ONU également.

Un représentant du GEA a occupé les fonctions de coconvocateur de la réunion sur le développement durable tenue lors du Forum du Millénaire et servi deux mandats consécutifs comme Coprésident du Comité directeur des ONG pour la région de l'Amérique du Nord, à l'issue des sessions annuelles de la Commission du développement durable.

Le GEA est membre du NGO Values Caucus, groupe qui invite les Représentants permanents des missions des États Membres à décrire aux ONG la nature de leur travail. Le GEA est également membre du Comité d'ONG pour le désarmement et de son comité des publications, des Conseils d'administration du Comité des services africains, des Amis des Nations Unies et du Symphony for the United Nations.

Coopération avec des programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Le GEA coopère avec les organismes des Nations Unies ci-après dans le cadre de leurs programmes :

a) Département de l'information du Secrétariat de l'ONU : le GEA a participé aux séances d'information organisées tous les jeudis par le Département et participé à son forum télévisé annuel;

b) Banque mondiale : le GEA a été invité à participer à la Conférence organisée par la Banque mondiale sur la culture et le développement à Florence (Italie) du 1er au 4 octobre 1999 et assisté aux séances d'information organisées à l'heure du déjeuner par les représentants de cette organisation. Les responsables de la Banque mondiale ont continué lors des réunions à New York et à Nairobi à examiner les modalités de coopération à mettre en oeuvre dans le cadre du projet de développement de Kisumu (Kenya);

c) UNICEF : le GEA a continué à s'entretenir avec l'UNICEF de leur collaboration dans le cadre de programmes d'enseignement en Afrique du Sud et au Kenya;

d) UNESCO : le représentant du GEA a participé à des conférences parrainées par le Comité olympique international, telles que la Conférence sur les sports et l'enseignement d'une culture de paix tenue à Paris en juillet 1999;

e) PNUE : les représentants du GEA ont participé à la dix-neuvième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale (Rio+5) organisée par le Conseil de la Terre (Rio de Janeiro, 1997). À cette occasion, le GEA a facilité la tenue, en marge de la session, d'une manifestation honorant le projet Hammarby Sjostad de la ville de Stockholm (Suède) et dans le cadre de laquelle s'étaient réunis des urbanistes, le vice-maire de Stockholm et la Ministre de l'environnement de la Suède d'alors, Anna Lind, pour discuter de la viabilité de l'urbanisme;

Le GEA a également été invité par le PNUE à l'occasion du Forum du Millénaire à réunir 25 représentants d'ONG pour servir de base à un groupe de travail sur les valeurs culturelles et spirituelles de la diversité biologique. En 1996-1997, un représentant du GEA a servi à titre de consultant à temps complet auprès du PNUE comme coordonnateur du projet Interfaith Partnership for the Environment et éditeur de la version préliminaire de la douzième édition de « Earth and Faith », un manuel de 100 pages sur les traditions religieuses et l'environnement. En mai 2000, le GEA a été invité à participer à la réunion des ONG tenue à Malmö (Suède) dans le cadre de la réunion ministérielle du Conseil d'administration du PNUE et à coprésenter la déclaration des ONG à la séance plénière de cette réunion;

f) PNUD : lors du Forum du Millénaire, le GEA a été invité par le PNUD à réunir 15 représentants d'ONG régionales pour examiner des questions d'intérêt commun.

Autres activités

Earth Charter partnership

Le GEA a poursuivi son partenariat avec le Earth Charter Initiative en tant que membre du North American Earth Charter Committee pour que la Charte puisse bénéficier du soutien politique élargi nécessaire et partant conduire les législateurs et chefs d'État à approuver et à appliquer ses principes.

New Foundations Program

Il s'agit d'un programme d'enseignement d'une durée d'un an permettant de suivre des cours intensifs destinés à se familiariser avec les problèmes de la planète et à suivre l'évolution des systèmes mondiaux. Les participants apprennent comment ils peuvent grâce à leurs réseaux, contribuer à l'élaboration d'un système d'éthique et de politiques mondiales de systèmes basés sur l'intégrité écologique, la paix, le bien-être économique et social, les droits de l'homme, la participation démocratique. Ils peuvent, au-delà du tronc commun se spécialiser dans un domaine d'étude approfondie et assister à des exposés, réunions et conférences à l'ONU.

Global Citizenship Education

Le Program for Global Citizenship du GEA s'adresse aux groupes éducatifs, civiques et religieux qui veulent jouir de leurs droits et assumer leurs responsabilités en tant que citoyens du monde au XXI^e siècle. Des groupes sont réunis dans le cadre d'ateliers, de séminaires et de travaux d'instituts pour examiner des types de partenariat et d'encadrement, ainsi que des structures et modèles susceptibles de promouvoir des systèmes mondiaux humains et écologiquement rationnels.

Religion and the world order

Le GEA a continué à s'impliquer dans le dialogue interconfessionnel en participant à un projet d'union de religions et à des séminaires sur le dialogue théologique qui réunissent également des représentants de divers organismes des Nations Unies, les directeurs des programmes du GEA, ainsi que des étudiants et des professeurs d'écoles d'enseignement religieux pour faciliter et promouvoir la notion de citoyenneté mondiale.

Partenariat des ordres religieux

L'essor de la mondialisation et l'accroissement de l'interdépendance nécessitent l'instauration de systèmes mondiaux plus humains et efficaces. Les ordres religieux atteignent de nombreux individus par le biais de leurs écoles, universités, services de soins de santé et services sociaux et communautaires. Le GEA offre aux réseaux d'ordres religieux un cadre leur permettant de se mettre au service de la communauté mondiale. En établissant un partenariat avec les organismes des Nations Unies (par exemple, l'UNICEF en Afrique) les ordres religieux peuvent mieux comprendre la crise et y faire face et en même temps exploiter les possibilités qu'offre le monde interdépendant qui est le nôtre et ainsi mieux parvenir à réformer le système planétaire.

5. International Association for Impact Assessment

Statut consultatif spécial accordé en 1989

Buts et objectifs

Créée en 1980, l'International Association for Impact Assessment rassemble tous ceux (chercheurs, praticiens et utilisateurs) qui, dans le monde, s'intéressent aux diverses formes d'évaluation de l'impact. En 2000, le nombre de ses adhérents, soit plus de 2 500 répartis dans plus de 100 pays, y compris ses membres associés, avait considérablement augmenté par rapport aux années précédentes et débordait largement l'Amérique du Nord et l'Europe. Au cours des années passées, l'Association était subventionnée par la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dont les fonds servaient essentiellement à financer la participation de certains de ses membres à ses réunions annuelles. Bon nombre de ses membres ont participé en outre à ses travaux à titre professionnel et à titre personnel.

Elle a pour objectif :

- a) De faire progresser l'évaluation de l'impact du niveau local au niveau mondial;
- b) De développer les moyens locaux et internationaux d'anticiper, de planifier et de maîtriser les conséquences du développement afin d'améliorer la qualité de vie de chacun.

Elle s'attache à :

- a) Publier ou diffuser auprès des praticiens et du grand public des articles, des revues, des livres, des monographies, des matériaux audiovisuels et des bulletins d'information concernant l'évaluation de l'impact;
- b) Tenir des réunions, conférences, séminaires et autres manifestations afin de diffuser des informations sur la question;
- c) Promouvoir, renforcer et encourager les échanges d'informations entre praticiens et utilisateurs des données d'évaluation de l'impact, d'une part, et le grand public, d'autre part;
- d) Améliorer les compétences et le professionnalisme des personnes oeuvrant dans le domaine de l'évaluation de l'impact;
- e) Encourager par d'autres moyens le développement de la recherche et la mise au point de techniques d'application de l'évaluation de l'impact et faire en sorte que le public comprenne les activités qui s'y rapportent et y participe.

Les domaines d'activité de l'Association qui présentent un intérêt particulier pour l'ONU sont l'évaluation de l'impact sur l'environnement et, dans une bien moindre mesure, celle des technologies. Ces dernières années, l'évaluation de l'impact social a été appliquée à divers aspects du développement social tels que les sexospécificités et la pauvreté.

Participation aux travaux de l'ONU

Au cours des quatre dernières années, les administrateurs et les membres de l'Association ont participé à un certain nombre de travaux de l'Organisation des Nations Unies, dont :

- a) Forum Rio+5 : déclaration du Président de l'Association, appuyant Action 21 et souscrivant au principe 17 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement;
- b) Comité préparatoire à Copenhague+5, 15 et 16 mai 1998;
- c) Trente-sixième session de la Commission du développement social;
- d) Neuvième session de la Commission du développement durable : déclaration sur l'évaluation de l'impact, 19 février 1998.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

L'Association a étroitement coopéré avec le PNUE, en particulier avec le Département de l'environnement et du commerce. Des sessions consacrées à l'environnement et au commerce sont prévues pour la réunion qui se tiendra en 2001 à Carthagène (Colombie).

L'Association a participé à des sessions de la Commission des droits de l'homme. Nombreux sont les membres de l'Association qui se sentent concernés par le sort des populations autochtones, sujet à l'ordre du jour de nombreuses sessions. Une section Questions relatives aux autochtones a été créée au sein de l'Association, et l'un des administrateurs a défini des critères relatifs aux peuples autochtones pour le compte de l'Agence canadienne de développement intersectoriel.

Des sessions consacrées aux approches en matière de défense des droits de l'homme dans le cadre de l'évaluation de l'impact ont été organisées par l'Association lors de sa réunion tenue en 1997.

Consultations avec les représentants officiels du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Des consultations et une coopération informelles ont été mises en place avec différents organes du Secrétariat, dont le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés et le Département des affaires économiques et sociales. Pour ce dernier, notamment, il a été procédé à l'analyse de différents projets de rapports du Secrétaire général.

Préparation de documents à la demande de l'Organisation des Nations Unies

Sur la question de l'évaluation de la pauvreté, les deux documents ci-après ont été préparés :

- C. P. Wolf, ed., *Combating Poverty: The Korean Experience*, préparé pour le Programme des Nations Unies pour le développement (Séoul, 1998);

C. P. Wolf, « A normative approach to poverty assessment », préparé pour le séminaire de formation du Département des services d'appui et de gestion pour le développement «Strengthening Linkages between Social and Economic Development and Management of Natural Resources and Energy» (avril 1997).

Autres activités

Évaluation de la pauvreté

En 1997, un réseau informel d'évaluation de la pauvreté a été habilité par le Conseil d'administration de l'Association. Ce réseau s'est employé à mobiliser des membres sur cette question, et récemment sur une initiative locale de lutte contre la pauvreté dans la région du delta du Niger au Nigéria déclenchée par le membre associé du pays. À l'échelon du siège, un représentant de l'Association a joué un rôle décisif dans la constitution du Sous-Comité chargé de la lutte contre la pauvreté (Comité des organisations non gouvernementales chargé du développement social, composante du Comité chargé des organisations non gouvernementales).

Diversité biologique

En mai 1998, le Président de l'Association a publié une déclaration en réponse au communiqué du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique lors de la quatrième Conférence des Parties. La section Écologie de l'Association a commenté la question lors de différentes réunions annuelles, et notamment en 1998, dans le cadre de l'atelier consacré à la Diversité biologique et l'évaluation de l'impact. La Conférence des Parties qui a suivi à Bratislava (Slovaquie) a fait écho à cette volonté de s'intéresser à la diversité biologique. Fort du succès rencontré, le Secrétaire exécutif de l'Association Cameroun a apporté sa collaboration en organisant à Yaoundé, en mars 1999, un séminaire régional consacré à ce thème.

Mondialisation

Depuis 1998, différents documents sur la mondialisation ont été présentés lors de réunions annuelles de l'Association. Une initiative a été lancée pour créer un groupe d'étude sur l'évaluation de l'impact mondial. L'Association, en juin 1999, a publié une déclaration à l'intention des principales structures économiques mondiales, les invitant à faire preuve d'esprit d'initiative en faveur du développement durable, comme convenu dans le contexte d'Action 21 et des mesures apparentées.

Développement social

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée au développement social, a vu l'adoption d'un certain nombre de mesures et d'engagements en relation avec les domaines d'application de l'évaluation de l'impact, pour lesquels les membres de l'Association devraient pouvoir, à l'avenir, apporter leur contribution.

6. Union internationale des transports routiers

Statut consultatif spécial accordé en 1949

L'Union internationale des transports routiers (IRU) a pour objet de contribuer, dans l'intérêt de la société tout entière, à la promotion et à la prospérité, dans tous les pays, du transport routier national et international et de préserver le rôle du transport routier professionnel.

Depuis 1997, l'IRU a admis de nouveaux membres des pays suivants : Arménie, Islande, Mongolie et République arabe syrienne.

Coopération avec les Nations Unies : facilitation des transports

L'IRU participe activement aux réunions annuelles du Comité des transports intérieurs de la CEE et de son principal groupe de travail, le Groupe de travail des transports routiers. Les principales questions examinées par l'IRU sont les suivantes :

a) Réduction des obstacles non tarifaires au transport routier international

L'IRU a présenté des propositions visant à faciliter le passage des frontières en Europe centrale et orientale, à remédier aux difficultés que pose l'obtention d'un visa aux conducteurs professionnels travailleurs des transports internationaux et à adopter une nouvelle annexe sur la facilitation du passage des frontières de la Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières (1982);

b) Accords et conventions des Nations Unies

L'IRU encourage activement l'adoption et l'application pratique des instruments juridiques multilatéraux des Nations Unies sur le transport routier en Europe centrale et orientale, en particulier dans les États nouvellement indépendants, ainsi qu'en Asie, et fournit un appui et une orientation dans le cadre de divers projets d'assistance de l'Union européenne en matière de transport routier. L'IRU a contribué à élaborer un projet de révision de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route et à examiner un projet de révision de la résolution d'ensemble sur la facilitation des transports routiers;

c) Assistance aux pays en transition

Une stratégie de l'IRU pour l'élargissement de l'Union européenne et des rapports réguliers sur les progrès accomplis en matière de transport routier dans les pays candidats ont été adoptés. Des séminaires et des conférences consacrés aux aspects de la transition et à la coopération entre l'Est et l'Ouest en matière de transport ont été organisés. La troisième édition du manuel de l'IRU intitulé « Handbook on the European Harmonisation of Road Transport Legislation » a été établie.

Transports internationaux routiers

Depuis près de 50 ans, l'IRU s'occupe de l'application quotidienne de la chaîne de garantie de la Convention TIR. En établissant des rapports sur l'évolution de la situation et en formulant des propositions, l'IRU joue un rôle de premier plan

pour ce qui est d'améliorer et de préserver le système TIR. En outre, elle participe activement à la mise en oeuvre d'un système de contrôle international pour les carnets TIR, instauré conformément à une recommandation du Comité de gestion de la Convention TIR (20 octobre 1995), en mettant en place un réseau informatisé reliant 46 administrations douanières, des associations de transport nationales et l'IRU. Or, en dépit des avantages évidents que présente ce système de contrôle moderne et efficace pour toutes les parties prenantes dans la mesure où il facilite le travail des autorités douanières et contribue à la lutte contre la fraude dans les systèmes de transit, l'IRU est loin d'avoir reçu tout le soutien souhaité des organes internationaux intéressés et des autorités nationales. L'IRU oeuvre activement à l'informatisation des procédures TIR de façon que les attentes suscitées soient réalistes et dans l'intérêt de toutes les administrations des transports, du commerce et des douanes.

Sécurité routière

L'IRU a suivi les travaux du Groupe de travail de la sécurité de la circulation routière de la Commission économique pour l'Europe (CEE), en assistant à ses réunions, en en rendant compte aux membres de sa propre commission de la sécurité routière et en définissant avec cette dernière les points de vue à défendre dans ce contexte.

L'IRU a joué un rôle actif dans la mise sur pied du Groupe d'experts multidisciplinaires sur la sécurité dans les tunnels et a pris une part active à ses travaux. Elle a également signalé à l'attention des délégués les travaux qu'elle effectue en la matière, en particulier en ce qui concerne les rapports entre les conducteurs de véhicules commerciaux et autres utilisateurs de la route, notamment en publiant des dépliants à distribution générale destinés aux jeunes conducteurs de véhicules à deux roues, et son programme de gestion de la sécurité routière à l'intention des transporteurs par route (transport de passagers et de marchandises).

Transport combiné

Sur proposition de l'IRU, la question de la responsabilité dans le transport intermodal est actuellement à l'étude.

Construction de véhicules

L'IRU a encouragé l'adoption de systèmes d'autodiagnostic pour maintenir en tout temps les performances des moteurs à un niveau optimal.

Développement durable

Programme d'action commun de la CEE/ONU

Avec son *Guide sur le développement durable*, l'IRU a apporté une contribution de poids au Programme d'action commun, adopté par la Conférence régionale sur les transports et l'environnement (Vienne, 1997), et qui vise à mettre en oeuvre des mesures et des programmes permettant d'atteindre les objectifs d'Action 21. Le *Guide* comporte des programmes d'action nationaux déjà exécutés par des associations membres de l'IRU ainsi que des modules de l'IRU pour l'exécution d'autres programmes. L'ouvrage a été présenté aux divisions des transports et de l'environnement de la CEE, et l'IRU participe régulièrement aux travaux et aux réunions des experts en matière de transport et d'environnement de la CEE.

Pacte mondial des Nations Unies

L'IRU et son agenda pour le développement durable ont été intégrés dans l'initiative en faveur des associations industrielles du secteur relative au Pacte mondial des Nations Unies, lancé par le Secrétaire général en janvier 1999. Cette initiative vise à encourager et à mettre en lumière les activités du secteur privé conçues aux fins d'un développement durable.

Réunions consultatives du PNUE avec des associations industrielles

L'IRU continue de prendre une part active aux réunions consultatives annuelles que tient le PNUE avec les associations industrielles pour échanger des vues et des idées sur le meilleur moyen d'atteindre leurs objectifs écologiques, économiques et sociaux communs et sur la manière de mettre en oeuvre les pratiques optimales de l'industrie des transports routiers. Lors de colloques internationaux de l'IRU, des personnalités du PNUE ont fait des exposés sur la mise en application de pratiques durables. L'IRU sera également présente dans la publication du PNUE intitulée « Catalysing change: how industry associations can promote sustainable development ».

7. Alliance internationale Save the Children

Statut consultatif général accordé en 1993

L'Alliance internationale Save the Children se compose de 30 organisations nationales indépendantes opérant dans plus d'une centaine de pays, ce qui fait d'elle la plus grande organisation indépendante de défense des droits de l'enfant. Elle s'appuie, pour mener ses activités, sur les principes consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée en 1989, dont ses fondateurs ont été parmi les premiers à plaider l'élaboration. L'Alliance internationale estime que l'on ne peut faire progresser durablement la cause des enfants qu'en faisant évoluer les valeurs et comportements sociaux et les politiques des gouvernements.

Participation aux grandes conférences et aux réunions organisées par l'Organisation des Nations Unies

Ces quatre dernières années, l'Alliance s'est employée essentiellement à faire examiner la question du travail des enfants aux niveaux national et international et, à ce titre, a participé activement à la Conférence internationale sur le travail des enfants tenue en 1997 à Oslo et aux conférences annuelles de l'Organisation internationale du Travail de 1998 et 1999. Elle a fait campagne pour associer les enfants qui travaillent et leur famille à la mise en oeuvre de programmes de lutte contre les pires formes d'exploitation de la main-d'oeuvre enfantine. Elle s'est occupée prioritairement de la situation des enfants dans les conflits armés, en particulier en participant à une campagne qui visait à augmenter l'âge d'incorporation dans les forces armées mais aussi en contribuant, en 2000, à l'établissement de deux rapports de l'ONU, ceux du Secrétaire général de l'Organisation et de Graça Machel sur la situation des enfants dans les conflits armés, et à leur examen par la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre tenue en septembre 2000, à Winnipeg (Canada), où elle a soulevé un certain nombre de questions relatives aux soins et à la protection à accorder aux enfants séparés de leur famille. Elle s'est préoccupée aussi prioritairement des problèmes d'éducation et a participé à ce titre à la Conférence organisée par l'UNESCO en avril 2000 à Dakar sur le thème « L'éducation pour tous », où les questions qu'elle a soulevées ont porté principalement sur la qualité de l'éducation et le manque de ressources allouées à cette dernière.

L'Alliance internationale prend part, aux niveaux national, régional et international, aux préparatifs :

a) De la session extraordinaire que l'Assemblée générale des Nations Unies consacrera aux enfants en septembre 2001. Elle vise à faire en sorte que le document final de la session extraordinaire adopte une démarche fondée sur les droits de l'enfant et comporte des recommandations concrètes. Elle vise aussi à favoriser la participation des enfants et des jeunes à l'établissement de l'ordre du jour des manifestations des 10 prochaines années qui les concerneront;

b) De la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui doit se tenir à Durban (Afrique du Sud) en août 2001. À ce titre, l'Alliance internationale a fourni des exemples de discrimination raciale dans les domaines de l'éducation et à l'égard des Roms, s'est occupée du problème du racisme sur Internet et a formulé des recommandations à

l'intention des États participants au sujet de toutes les questions qui seront examinées par la Conférence;

c) Du deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, qui doit se tenir à Yokohama (Japon) en décembre 2001. L'Alliance internationale a mis en place un groupe de travail qui est chargé de préparer le congrès et sera amené, dans l'exercice de ses fonctions, à assurer la couverture médiatique des réunions du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, épauler des experts et des conférenciers et financer des rapports thématiques.

Coopération avec la Commission des droits de l'homme et ses organes subsidiaires

L'Alliance internationale a participé aux sessions que la Commission a tenues ces quatre dernières années, à l'occasion desquelles elle a fait des déclarations écrites et orales sur la discrimination en termes d'accès à l'éducation, la discrimination à l'égard des Roms et d'autres minorités européennes, les enfants soldats et l'impact des politiques économiques sur les droits de l'enfant. Elle a également organisé des réunions-débats sur les droits des enfants à l'occasion des deux dernières sessions.

L'Alliance internationale coopère avec le Groupe de la liaison avec les ONG à Genève, qui a pour but de faciliter les relations de travail des ONG avec le Comité des droits de l'enfant pour ce qui est de la présentation de leurs rapports, de leur participation à des journées thématiques et de leur accès aux informations concernant les droits de l'enfant. Elle aide à la constitution de groupements nationaux d'organisations non gouvernementales visant à promouvoir la ratification et l'application de la Convention et appuie leur développement une fois qu'ils sont constitués. Elle fournit des informations et des observations au Comité des droits de l'enfant au sujet des rapports périodiques qui lui sont soumis concernant certains pays. Enfin, elle aide les gouvernements en leur fournissant des conseils à mettre au point les mesures législatives, administratives et autres nécessaires pour donner un contenu concret aux droits reconnus dans la Convention.

Coopération avec d'autres organes et les institutions spécialisées de l'ONU

L'Alliance internationale et ses organisations membres coopèrent régulièrement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme alimentaire mondial (PAM). En témoignent notamment :

a) L'initiative « Action for the Rights of Children », qu'elle a prise conjointement avec le HCR, l'UNICEF et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en vue d'aider le personnel de l'ONU, des gouvernements et des ONG opérant sur le terrain, notamment en lui dispensant une formation et en renforçant ses capacités d'action, à protéger les enfants et les adolescents réfugiés et à leur prodiguer des soins;

- b) La formation qu'elle dispense aux forces de maintien de la paix des Nations Unies concernant les droits et les besoins des enfants se trouvant dans des zones touchées par la guerre;
- c) L'accord stand-by d'action d'urgence qu'elle a conclu avec le HCR afin de répondre plus rapidement aux besoins urgents de protection et de soin des enfants et des adolescents réfugiés;
- d) Sa participation à la réunion que l'OMS et l'UNICEF ont organisée à Washington en juin 2000 au sujet des mesures à prendre pour assurer le développement des adolescents;
- e) Sa contribution, à Lusaka en novembre 2000, à l'élaboration de principes devant guider les programmes d'action en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables, projet conjoint de l'UNICEF, d'ONUSIDA et de l'organisation USAID; et
- f) Sa participation à la Conférence que l'OMS a organisée sur le thème Attaque massive en octobre 2000.

Rapport quadriennal

8. International Society for Traumatic Stress Studies

Octroi du statut consultatif spécial en 1993

Buts et objectifs

L'International Society for Traumatic Stress Studies (ISTSS) se consacre à la découverte et à la diffusion des connaissances, ainsi qu'à la promotion des politiques, programmes et services visant à réduire les facteurs de tension traumatisants et leurs conséquences à court et à long terme. Depuis sa fondation en 1985, la Société a servi de tribune pour la mise en commun des résultats de recherche, des stratégies cliniques, des questions d'intérêt public et des formulations théoriques sur les traumatismes dans le monde grâce à des programmes et publications en matière d'éducation et de formation. De par son attachement aux dimensions internationales du stress traumatisant, son statut consultatif spécial auprès de l'Organisation des Nations Unies et sa participation à tous les aspects importants des activités de l'organisation font partie intégrante de sa mission. Depuis 1993, le nombre de pays membres de la Société est passé de 29 à 39.

Les principaux domaines d'intérêt de l'ISTSS sont les suivants : la santé physique et mentale, les droits de la personne, la violence et la guerre, le règlement des conflits, les réfugiés, les cultures et les religions, les femmes, les enfants, la criminalité nationale et internationale, la justice internationale, les problèmes socioéconomiques, la pauvreté et les défis du développement, et les affaires politiques.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Les représentants d'ISTSS ont participé aux sessions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, tels que la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, la Commission des droits de l'homme et sa Sous-Commission (y compris le Groupe de travail sur les populations autochtones), la Commission de la population et du développement, la Commission du développement social, la Commission de la condition de la femme et la Commission du développement durable.

Des représentants de l'ISTSS ont présenté des communications écrites et orales lors des réunions suivantes :

Au dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Vienne en avril 2000, à l'occasion duquel ils ont convoqué et présidé quatre grandes réunions parallèles;

Pendant la période observée, un ou plusieurs représentants ont participé à des débats informels tenus lors des sessions de la Commission du développement social, aux réunions du Conseil d'administration de l'UNICEF, aux travaux d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'une résolution portant sur les enfants handicapés, qui a été adoptée en mars 1997 par la Commission du développement social, et à la plupart des réunions qui ont été organisées sur le thème des enfants dans les conflits armés. Des représentants de la Société ont également participé à la Conférence di-

plomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour pénale internationale, tenue à Rome en juin-juillet 1998.

Coopération avec les programmes et organes de l'Organisation des Nations Unies

L'ISTSS a contribué à la planification des réunions organisées à l'occasion de la Journée mondiale pour la santé mentale. La Société étant membre du Comité pour la santé mentale, certains de ses représentants ont activement participé à la Consultation d'ONG consacrée au Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu avant la tenue de la quarante-troisième session de la Commission de la condition de la femme. Dans le cadre du Groupe de travail pour des démarches soucieuses d'équité entre les sexes du Comité pour la santé mentale, un représentant de l'ISTSS a contribué à l'élaboration d'une déclaration conjointe devant être prononcée devant la Commission. Un représentant a pris part à toutes les réunions préparatoires du Comité et de la Commission, organisées en vue de la création de la Cour pénale internationale et à présenté de nombreuses communications écrites et orales à ces occasions. Ce représentant a également été invité à participer à des réunions internationales et des rencontres intersessions consacrées à l'élaboration du Statut de la Cour et son Règlement de procédure et de preuve, notamment pour l'examen des questions ayant trait aux victimes, aux enfants et aux handicapés. Un représentant a participé aux travaux du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants. Un autre représentant contribue activement aux travaux des Comités d'ONG s'intéressant aux droits de l'homme (en qualité de président du Groupe de travail sur les droits de l'homme et la santé et du Sous-Comité pour des démarches soucieuses d'équité entre les sexes), au développement durable et aux communications relatives à la santé. La Société prend également part aux travaux du Sous-Comité sur l'éthique et l'environnement et du Groupe de femmes pour la justice entre les sexes. Un représentant a dirigé le Groupe de travail pour les droits des victimes de la Coalition d'ONG en faveur de la création d'une cour pénale internationale et siège au Comité exécutif de l'Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale.

Autres activités importantes

Un représentant de l'ISTSS est membre du conseil d'administration du Comité des ONG pour la santé mentale.

En 1998, un représentant de l'ISTSS a officiellement lancé un projet en collaboration avec la Division des politiques sociales et du développement social et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, en vue de créer un groupe de travail international sur les traumatismes, qui serait chargé de diffuser les connaissances scientifiques sur ces questions auprès des professionnels de la santé, des décideurs et d'autres personnes, et de recommander la mise en oeuvre de stratégies destinées aux personnes ayant survécu à des traumatismes, aux niveaux des gouvernements, des communautés, des familles et des individus. Sur l'invitation des Gouvernements suédois et allemand, un représentant dirige actuellement un projet intitulé « Promouvoir le dialogue : la démocratie ne peut se construire avec les mains de ceux dont l'âme a été brisée », qui est mené dans l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine depuis 1996.

Un représentant de l'ISTSS a été invité par le Ministère de la justice rwandais en tant qu'expert international en vue de rédiger les textes de loi sur l'indemnisation des victimes au Rwanda.

Publications

Un représentant de l'ISTSS a collaboré en tant que rédacteur en chef à la préparation du livre intitulé : *The Universal Declaration of Human Rights: Fifty Years and Beyond*, qui a été publié en 1999 au nom de l'Organisation des Nations Unies par Baywood Publishing Company. Ce livre contient un avant-propos du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, et un épilogue rédigé par la Haute Commissaire aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson.

Des représentants de l'ISTSS ont rédigé huit articles sur l'ONU, qui ont été publiés dans le bulletin de la Société, *Traumatic Stress Points* et qui s'intitulaient respectivement :

- « Building bridges to the next Millenium: the blueprints are ready », vol. 11, No 2 (printemps 1997),
- « United Nations commitment to the status of mentally disabled persons in developing countries », vol. 11, No 3 (automne 1997),
- « Armed conflicts impact on children: a United Nations report », vol. 11, No 1 (hiver 1997),
- « A step toward meeting the rights of victims », vol. 12, No 1 (hiver 1998),
- « Refugees and internally displaced persons: challenges confronting the international community », vol. 12, No 4 (automne 1998),
- « Report to United Nations alleges violation of women's rights in Tibet », vol. 13, No 2 (printemps 1999),
- « ISTSS supports International Criminal Court », vol. 13, No 4 (automne 1999),
- « ISTSS and United Nations collaborate on the International Working Group on Trauma », vol. 14, No 3 (été 2000).

9. World Evangelical Fellowship

Statut consultatif accordé en 1997

Le World Evangelical Fellowship (WEF) est un réseau mondial constitué de 114 alliances d'églises évangéliques nationales et régionales, de 96 ministères organisationnels et de six ministères spécialisés au service d'environ 160 millions de fidèles. Dans les années 1990, le WEF s'est hissé au rang de première organisation évangélique d'inspiration ecclésiastique du monde. Certains de ses membres tels que le Philippine Council of Evangelical Churches (Conseil philippin des églises évangéliques) et l'Association of Evangelical in Africa (Association des églises évangéliques d'Afrique) ont pris la tête d'un mouvement qui visait à promouvoir des activités de secours et de développement, l'implantation d'églises, des services d'encadrement, l'évangélisme et les droits de l'homme au sein de leurs nations et régions respectives. Le Conseil international du WEF, l'organe de décision suprême, est représenté partout dans le monde, surtout dans les pays en développement, soit les deux tiers de l'humanité.

Participation aux travaux du Conseil

Le WEF a participé de manière active aux réunions de l'ONU en présentant des exposés oraux, en fournissant des informations aux experts, aux membres et au Secrétariat, et en coopérant avec d'autres organes et institutions spécialisées des Nations Unies.

Le WEF a, comme indiqué, assisté tout dernièrement aux réunions suivantes :

- a) Comité préparatoire de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (1er-5 mai 2000, Genève);
- b) Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-deuxième session (31 juillet-18 août 2000, Genève) et présenté des exposés oraux sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales; l'élimination de l'intolérance et de la discrimination fondée sur la religion ou la croyance; et les minorités;
- c) Commission des droits de l'homme, cinquante-sixième session (20 mars-28 avril 2000, Genève) : exposés oraux présentés sur les droits civils et politiques; les droits de l'homme et les libertés fondamentales; et les minorités;
- d) Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, cinquante et unième session (2-27 août 1999, Genève) : exposés oraux présentés sur la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- e) Groupe de travail sur les minorités, quarante et unième session (25-31 mai 1999).

Le WEF a facilité l'établissement et l'administration d'un bureau de liaison avec l'ONU à Genève. Le représentant permanent a présenté des exposés, organisé des réunions, fourni des informations et assuré la liaison avec des groupes de travail, des rapporteurs et des organes de suivi des traités des Nations Unies, créés en vertu du Conseil à Genève et à New York. En outre, il a fourni des informations à

l'Assemblée générale dans le cadre de ses délibérations et assuré la liaison avec d'autres organes des Nations Unies notamment le HCR, l'UNICEF, l'OIT et l'OMS auxquels il a également fourni des renseignements. Le WEF a travaillé activement sur les mandats thématiques ci-après du Haut Commissaire aux droits de l'homme : rapporteurs spéciaux chargés d'examiner les questions de l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction; du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée; de la torture; rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation; rapporteur spécial sur la question de la réalisation du droit à un logement convenable; sur la question de la liberté d'opinion et d'expression; rapporteur spécial chargé d'examiner la question se rapportant à la vente d'enfants; la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; représentant spécial chargé de la question des répercussions des conflits armés sur les enfants; rapporteur spécial chargé d'examiner la question de l'élimination de la violence à l'égard des femmes; représentant spécial du Secrétaire général pour les personnes déplacées dans leur propre pays et groupe de travail de la détention arbitraire, groupe de travail sur la disparition forcée ou involontaire de personnes; groupe de travail sur les minorités et groupe de travail sur les sociétés transnationales.

Le WEF a contribué pour beaucoup à établir par l'intermédiaire du Conseil des voies de paix, de concertation et de réconciliation. Grâce aux liens qu'il a aidé à forger, des débats constructifs et des programmes de vaste portée ont été instaurés pour favoriser une meilleure entente ainsi qu'une plus grande harmonie religieuse et raciale. La commission du WEF chargée des questions relatives aux femmes oeuvre activement en faveur de la promotion du progrès économique et social de ce groupe, et le WEF, dans son ensemble, sert à atténuer les tensions interconfessionnelles en favorisant une meilleure entente et en comblant les fossés qui séparent les communautés. L'organe représentant 160 millions d'évangélistes à travers le monde qu'il constitue le met dans la situation privilégiée de réaliser ses objectifs grâce à la coopération dont il bénéficie de la part du Conseil économique et social à cet égard.

En avril 2000, son conseiller juridique a largement oeuvré en faveur de l'adoption par la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale d'une résolution sur la justice réformatrice, en collaboration avec une autre organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif, Fraternité des prisons internationales. En outre, il a organisé au Siège de l'ONU à New York un forum sur la primauté du droit qui a été l'occasion pour les diplomates de se retrouver à titre officieux pour discuter de droits de l'homme, de règlement des conflits et d'éthique.

10. World Resources Institute

Statut consultatif spécial accordé en 1989

Le World Resources Institute (WRI) est un centre indépendant d'études et de recherche sur l'environnement qui, en plus d'activités de recherche, s'efforce de trouver des moyens pratiques de protéger la terre et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Fondé en 1982, le WRI continue de participer activement à de nombreux processus et programmes des Nations Unies. Le WRI propose – et aide d'autres institutions à proposer – des informations objectives et des propositions concrètes pour faire évoluer les politiques et les institutions de manière à favoriser un développement qui tienne compte de l'environnement et soit socialement équitable. Comptant plus de 150 partenaires dans une cinquantaine de pays en développement, de pays en transition et de pays membres de l'OCDE, et collaborant avec de nombreuses organisations internationales, le WRI vise quatre grands objectifs :

- a) Enrayer la détérioration rapide des écosystèmes;
- b) Protéger le système climatique mondial;
- c) Garantir l'accès du public à l'information et à la prise de décisions;
- d) Éliminer le lien entre l'accroissement de la prospérité et l'augmentation de l'utilisation de matériaux et de la production de déchets.

Le WRI est une organisation privée sans but lucratif, dont le financement est assuré par des fondations, des institutions gouvernementales et intergouvernementales, des entreprises privées et des particuliers.

Participation aux réunions des Nations Unies

Un ou plusieurs représentants du WRI ont assisté aux réunions des Nations Unies ci-après :

1997

Troisième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Kyoto); cinquième session de la Commission du développement durable (New York); dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York); dixième Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) (Harare); première Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (Rome).

1998

Quatrième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Bratislava); Groupe de travail sur la sécurité biologique de la Convention-cadre sur les changements climatiques (Bonn); sixième session de la Commission du développement durable (New York); deuxième Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (Dakar).

1999

Groupes de travail sur la sécurité biologique de la Convention sur la diversité biologique (Cartagena et Montréal) et Groupe d'experts sur le partage des avantages (San José); Atelier sur les mécanismes de Kyoto de la Convention-cadre sur les changements climatiques (Bonn) et cinquième Conférence des Parties à la Convention (Bonn); troisième Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (Recife); et septième session de la Commission du développement durable (New York).

2000

Sommet du Millénaire (New York); cinquième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Nairobi) et Groupe de travail sur la sécurité biologique (Montpellier); sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques (La Haye); quatrième Conférence des Parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (Bonn); réunion des ministres de l'environnement organisée par le PNUE (Malmö); huitième session de la Commission du développement durable (New York); cérémonie au niveau ministériel de signature de la Convention d'Aarhus (Dubrovnik); réunion de haut niveau sur le Contrat mondial (New York).

Coopération avec des programmes, organes et institutions spécialisées des Nations Unies

Le World Resources Institute a coopéré de façon intensive avec plusieurs organismes des Nations Unies au cours des quatre dernières années. Il a collaboré avec le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale à deux éditions du *World Resources Report*. En plus de sa participation active aux différents processus de la Convention sur les changements climatiques, le WRI a fourni, à la demande du secrétariat de la Convention, les résultats de recherches sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Le WRI est toujours à l'avant-garde de l'étude scientifique des changements climatiques, proposant une réflexion créative sur les politiques relatives au climat et préconisant, à l'intention des décideurs et responsables mondiaux, la mise en oeuvre de solutions rationnelles du point de vue économique. Le WRI fait partie du Comité consultatif sur la recherche halieutique de la FAO et a participé à la réunion d'un groupe de travail sur la situation et l'évolution du secteur de la pêche (Rome, 1999).

Autres activités pertinentes

L'Évaluation des écosystèmes mondiaux à l'occasion du millénaire est une initiative au niveau mondial, lancée initialement par le WRI, et visant à renforcer les capacités de gestion écologiquement rationnelle des écosystèmes, pour le bien-être de l'humanité. Le Secrétaire général de l'ONU a approuvé le principe de l'évaluation et, dans « Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle », il a déclaré : « L'Évaluation des écosystèmes à l'occasion du millénaire illustre de façon exemplaire le genre de coopération scientifique et politique internationale nécessaire pour faire avancer la cause du développement durable. [...] Je demande aux

États Membres de fournir les fonds nécessaires pour assurer le financement de l'Évaluation des écosystèmes et d'y prendre part activement. »

Au cours des quatre dernières années, le WRI a continué d'organiser, en coopération avec le PNUE et l'Alliance mondiale pour la nature, le Forum mondial sur la biodiversité, en parallèle avec les réunions relatives à la Convention sur la diversité biologique. Le Forum permet aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales, aux collectivités, aux chercheurs et aux responsables de la gestion des ressources naturelles, d'orienter et d'influencer les décisions prises au niveau mondial en matière de biodiversité. Le Forum a évolué pour prendre la forme d'un processus stratégique diffusant des informations et suscitant des débats sur des questions critiques.

À la demande du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le personnel du WRI procède régulièrement à l'évaluation de propositions sous un angle scientifique. Par ailleurs, le FEM verse des ressources financières importantes au Forum mondial sur la biodiversité et à l'Évaluation des écosystèmes mondiaux à l'occasion du millénaire. Le WRI a reçu la toute première subvention accordée par la Fondation pour les Nations Unies. La subvention a permis de financer des recherches du WRI sur les différentes options de l'avenir énergétique de la Chine.
